

Quand les Collectivités Locales s'intéressent à l'e-administration

mercredi 08 juillet 2009



Les **Directeurs Généraux** des Services du **SNDGCT**, **Syndicat National** des **Directeurs Généraux** des **Collectivités Territoriales**, organisent le 29 septembre sa troisième journée e-administration sur le thème « e-Administration: enjeux et stratégie pour les collectivités locales ». Le rendez-vous aura lieu au Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne, à Pantin (93). « L'E-Administration signe pour les DGS l'engagement dans une ère numérique et l'adoption de méthodes de travail qui vont leur permettre de gagner en efficacité tout en les protégeant d'un point de vue juridique » explique le syndicat.

Le sujet sera traité par de nombreux experts via 4 table-rondes :

Conférence n°1: Comment se connecter aux services déconcentrés de l'Etat ?

Animée par Gérard Ramirez, Rédacteur en Chef de la Lettre Informatique et Collectivités, cette conférence revient sur la place de plus en plus prépondérante que prennent les logiciels métiers et les SIG (Systèmes d'Information Géographique) dans la réflexion stratégique des collectivités.

Évaluation du site

Ce site s'adresse aux professionnels de l'informatique au sens large. Il diffuse l'actualité des fabricants, éditeurs de logiciels et des sociétés dont l'activité est liée à l'informatique.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 11

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Conférence n°2: Dématérialisation : quelle stratégie informatique ?

Daniel Rigault, Directeur des Systèmes d'Informations de l'agglomération Plaine Commune et Président du Coter Club ouvrira le débat sur l'infogérance, la mutualisation, le tiers de confiance..., qui sont autant de solutions informatiques auxquelles les collectivités ont recours pour les archives et les procédures des marchés publics. Cette conférence posera plus largement la question de la gestion intégrée ou externalisée du système informatique.

Conférence n°3: Dématérialisation : quel impact sur les métiers et l'organisation de la collectivité ?

Alain Lanieste, Directeur de la Stratégie MTS, Conseil Expert Juridique en systèmes de dématérialisation sera le modérateur de ce débat qui va porter sur la manière de repenser certains métiers de l'administration et d'éviter les tâches rébarbatives (photocopies...). L'idée est d'accorder une valeur au travail fourni par les agents administratifs et de permettre à l' élu de disposer de l'information en temps réel même à distance. Cette conférence lancera des pistes de réflexion intéressantes sur les moyens d'intégrer la mobilité dans la collectivité.

Conférence n°4: Qui doit piloter l'administration électronique ?

Animée par Jacques Kimpe, Directeur Général Honoraire des Services de la ville de Nîmes et Conseiller technique du Président du **SNDGCT** , cette conférence évoquera les questions liées à la fiabilité des procédures et la cohérence globale de la démarche.